



Guide de navigation de sécurité du fleuve Fraser

Ici, dans le port le plus achalandé du Canada, il y a des règles de circulation maritime à suivre et des dangers à surveiller. Connaissez les règles de la navigation pour les voies navigables du Canada afin de vous protéger et de protéger les autres.

Légende

- Voie de navigation de transit en haute mer**
Restez à droite du canal, ne traversez pas le canal devant les navires de haute mer
- Terminal de haute mer**
Tenez-vous à l'écart
- Zone d'exploitation des avions**
Tenez-vous à l'écart.
- Pont**
Faites preuve de prudence et donnez la priorité au trafic des navires commerciaux
- Zones peu profondes**
Consultez les cartes marines pour éviter de vous échouer
- Canaux locaux**
- Mise à l'eau des bateaux**
- Station de carburant maritime**

Trafic maritime commercial
Ne pas entraver le passage sécuritaire du trafic commercial. Les navires de haute mer sur le fleuve sont limités par leur tirant d'eau et ne peuvent pas se déplacer facilement. Soyez prêt à vous écarter de leur chemin.

Pratiques de navigation sécuritaire

Planifier

Vérifiez les conditions actuelles
Le fleuve est en mouvement et change constamment. Vérifiez la météo, les marées, les courants et les niveaux d'eau avant de sortir.

Consultez les publications officielles
Pour prévenir les incidents, consultez les tableaux nautiques pour connaître les profondeurs environnantes et notre Guide d'informations portuaires pour les procédures de transit sous les ponts.

Regarder

Faites attention aux débris et aux dangers
Les bancs de sable, les débris de bois, les barrages flottants, les amarres de barge et les filets de pêche peuvent être difficiles à voir.

Ne traversez jamais entre un bateau-remorqueur et l'élément remorqué
Les câbles de remorquage sont souvent submergés et non visibles.

Écouter

Restez à l'écoute des canaux radio appropriés
Restez à l'écoute des canaux VHF 74 (fleuve Fraser) et VHF 06 (Nort Arm).

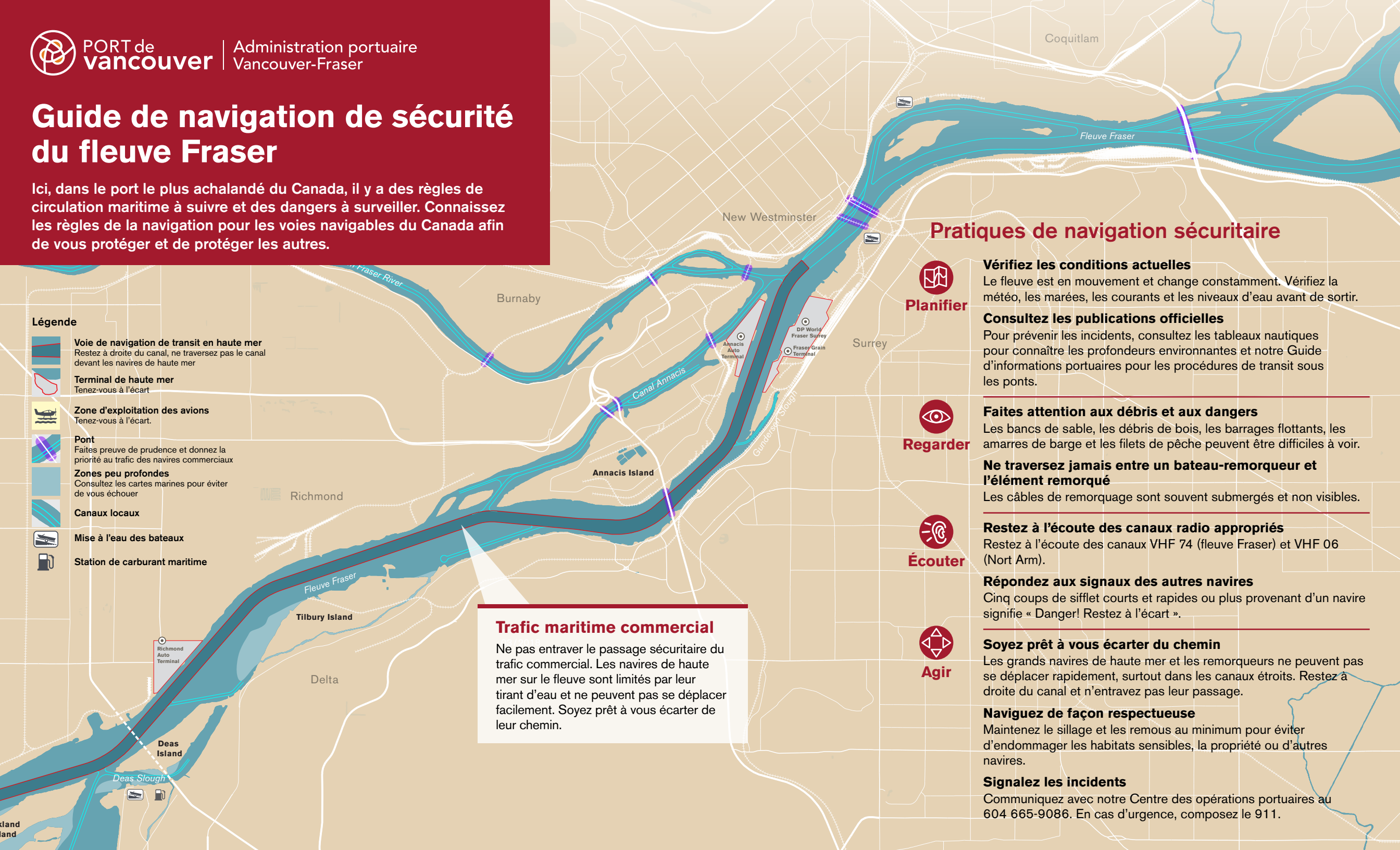
Répondez aux signaux des autres navires
Cinq coups de sifflet courts et rapides ou plus provenant d'un navire signifie « Danger! Restez à l'écart ».

Agir

Soyez prêt à vous écarter du chemin
Les grands navires de haute mer et les remorqueurs ne peuvent pas se déplacer rapidement, surtout dans les canaux étroits. Restez à droite du canal et n'entrez pas leur passage.

Naviguez de façon respectueuse
Maintenez le sillage et les remous au minimum pour éviter d'endommager les habitats sensibles, la propriété ou d'autres navires.

Signalez les incidents
Communiquez avec notre Centre des opérations portuaires au 604 665-9086. En cas d'urgence, composez le 911.



Navigation sécuritaire dans le fleuve Fraser

Gardez votre bateau en bon état de fonctionnement—des gilets de sauvetage, des radios et des feux de navigation sont requis. Il est interdit d'utiliser un bateau avec les facultés affaiblies. Les agents de patrouille portuaire, ainsi que les agences partenaires, effectuent des inspections de routine des navires. Les navires qui ne respectent pas les règles locales peuvent recevoir une contravention ou être retirés de la circulation aux frais du propriétaire.

Apprenez-en davantage sur les exigences en matière de navigation sur le site www.tc.gc.ca/boatingsafety.

Contacts clés

Centre d'exploitation des services port
Téléphone : 604 665-9086

Trafic de Victoria
Téléphone : 250 363-6611
Cellulaire : *16/VHF : 74

Urgence maritimes
Téléphone : 911
Cellulaire : *16/VHF : 16

Opérations d'hydravions – Middle Arm

Restez à l'écart de l'aire d'amerrissage et de décollage des hydravions.



Barrages flottants

Faites attention aux barrages flottants le long de la berge. Ils ne sont pas indiqués, ils se trouvent bas dans l'eau et sont difficiles à voir dans des conditions de faible luminosité.

Mise en garde : Zones peu profondes

Évitez ces zones, surtout à marée basse. Consultez les tableaux nautiques et les conditions de marée pour éviter de vous échouer.

Où puis-je : ?

Jeter l'ancre

Le mouillage n'est pas autorisé sur le fleuve Fraser.

Rejeter les eaux usées

Utilisez des stations de pompage ou des services d'élimination pour les eaux grises et noires. Aucun rejet d'eaux usées n'est autorisé dans un rayon de trois (3) milles marins de la rive.

Carburant

Faites le ravitaillement en carburant aux stations reconnues seulement, en suivant les procédures de sécurité affichées.